

# PRÉSENTATION

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

Pour bénéficier de la réduction d'impôt le donateur personne physique fiscalement domicilié en France ou l'un des membres de son foyer fiscal ainsi que les dirigeants ou les membres du conseil d'administration ou du directoire de la société donatrice ne doivent pas :

- avoir conclu une convention, pour un immeuble leur appartenant, avec la Fondation du patrimoine ou une association ou fondation reconnue d'utilité publique agréée dans les conditions prévues aux articles L143-2-1 et L143-15 du code du patrimoine ;
- être propriétaire de l'immeuble sur lequel sont effectués les travaux ;
- être un conjoint, ascendant, descendant ou collatéral du propriétaire de l'immeuble (liens de parenté)



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté  
88, rue Jean-Jacques Rousseau  
BP 25105  
21051 Dijon Cedex  
03 80 65 79 93  
bfc Dijon@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [y](#) [i](#)



## ASSOCIATION LES AMIS DU VIEUX VILLENEUVE

7 faubourg Saint-Laurent  
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE  
Mail : avv89@free.fr  
Site : [www.amivv.free.fr](http://www.amivv.free.fr)

## M. FRÉDÉRIC HOUZÉ

18 rue de Paris  
78460 CHEVREUSE  
Mail : f.houze@laposte.net



Misia sur le perron du Relais, photo A. Natanson, 1899.

<b>Montant des travaux</b>	47 300 €
<b>Objectif de collecte</b>	9 500 €
<b>Début des travaux</b>	Automne 2019

Document imprimé avec le concours de  
Crédit Agricole Champagne Bourgogne



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

## La maison « Les Relais » Villeneuve-sur-Yonne

(Yonne)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © (indiquer le copyright de la photo) - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE

Datée sous son fronton de 1807, la maison fut, à l'origine, le corps central du Relais de la Poste aux chevaux qui venait alors de quitter le centre-ville pour s'établir dans le faubourg sud de Villeneuve-sur-Yonne, où son activité se prolongea durant un demi-siècle.

À la toute fin du XIXe siècle, Thadée Natanson, directeur de *La Revue blanche*, et son épouse Misia, alors "en quête d'une grande maison au bord de l'eau qui ne fût pas trop loin de Paris"(\*), eurent un coup de cœur lors d'une excursion pour cet ancien Relais. La vaste demeure et son parc boisé furent alors, de 1897 à 1899, le lieu de villégiature de leurs amis écrivains et artistes, au premier rang desquels les peintres « Nabis » Vuillard, Bonnard, Roussel et Vallotton, ainsi que Toulouse-Lautrec, leur inspirant de nombreux tableaux aujourd'hui disséminés dans les musées et collections du monde entier.

(\*) Misia Sert, *Misia*, Paris, Gallimard, 1952.

Plus près de nous, après avoir perdu les deux ailes qui flanquaient son bâtiment principal, la maison fut, de 1975 à 1982, la propriété de l'écrivain Bernard Clavel (prix Goncourt 1968), qui y écrivit notamment *La lumière du lac* (paru en 1977) et *Le Rhône ou les métamorphoses d'un dieu* (paru en 1979).

### UN PROJET DE RESTAURATION ET D'ANIMATION

Guidés par une volonté commune de faire découvrir – ou mieux connaître – ce lieu et les temps forts de son passé, le propriétaire et l'association des Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne souhaitent proposer, à échéance de quelques années, des temps d'ouverture de la maison des Relais au public pour des visites, des expositions ou d'autres animations culturelles.

Préalablement, un certain nombre de travaux sont à réaliser pour sauvegarder le bâtiment. **La présente souscription porte sur une première tranche de restauration consacrée aux parties les plus endommagées de la couverture et aux menuiseries extérieures, principalement la grande porte d'entrée et les volets.**

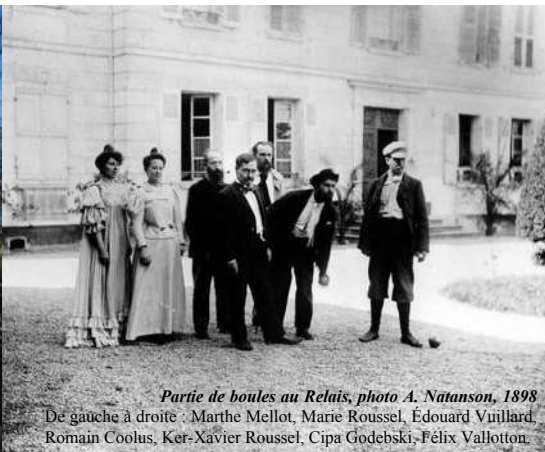
Une seconde tranche concernera ensuite la remise en état du rez-de-chaussée, où se tiendront les futures expositions dans des pièces (entrée, salon et salle à manger) demeurées quasi en l'état où les connurent les animateurs de *La Revue blanche* et leurs amis et dont attestent les photographies de Vuillard et du frère de Thadée, Alfred Natanson. Mais bien avant cet objectif final, des visites extérieures ou d'autres événements seront déjà ponctuellement organisés.

### ACCOMPAGNEZ NOTRE ACTION !

**Chacune, chacun, particulier ou entreprise, contribuera en soutenant ce projet à écrire une nouvelle page marquante de l'histoire des Relais...**

Chaque donateur, habitant, entreprise, association, ami du patrimoine, bénéficiera de déductions fiscales incitatives. Vous pouvez faire un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation. **Merci d'avance pour votre générosité !**

*L'ASSOCIATION Les Amis du Vieux Villeneuve-sur-Yonne, fondée en 1973, s'est donné pour objet l'étude, la défense et la mise en valeur du riche patrimoine historique et artistique du Villeneuvien. Année après année, dans un esprit de convivialité, elle contribue par ses animations et ses publications à transmettre et à faire rayonner ce qui constitue l'âme de ce terroir, répondant au besoin de racines de nos contemporains, originaires de ce terroir ou nouveaux venus désireux de mieux le comprendre et l'aimer.*



Partie de boules au Relais, photo A. Natanson, 1898.  
De gauche à droite : Marthe Mellot, Marie Roussel, Édouard Vuillard, Romain Coolus, Ker-Xavier Roussel, Cipa Godebski, Félix Vallotton.



# BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider la restauration de

## La maison « Les Relais » de Villeneuve-sur-Yonne

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/60717](http://www.fondation-patrimoine.org/60717)

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

**Par chèque :** Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine - Maison « Les Relais » de Villeneuve-sur-Yonne (89)**

à l'adresse : **Fondation du patrimoine -**

**88 rue Jean-Jacques Rousseau - BP 25105 - 21051 DIJON**

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez le recevoir par courrier, merci de cocher la case ci-contre.

## Je bénéficie d'une réduction d'impôt\*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu

sur les sociétés

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

\* Merci de bien vouloir vous reporter aux mentions légales concernant l'éligibilité à la déduction fiscale, au verso du document